



# COMMUNE DE LA NEUVILLE-ROY

## PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

### Du Lundi 25 Mars 2013 à 20h30

Le Lundi 18 février 2013, à 20 heures 30, le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de Monsieur LAFFERRERE, Maire

**Présents** : Mrs, Mmes LAFFERRERE, MICHEL, VASSEUR, LEAL, LEFEBVRE, MARCEAU, LABBE, VALAT, KRAL, VAN VOOREN, GREVIN, BELLOY

**Absents** : M. LESUEUR a donné procuration à M. LEFEBVRE,

**Secrétaire** : Monsieur Jean BELLOY

Monsieur le Maire souhaite la bienvenue à toute l'assemblée. Il retrace les différentes réunions préparatoires au vote du budget 2013.

#### **1/ Désignation d'un secrétaire de séance.**

Monsieur Jean BELLOY est désigné Secrétaire de séance.

#### **2/ Approbation du dernier procès - verbal.**

Le procès-verbal du dernier conseil est approuvé à l'unanimité des membres.

#### **3/ Subventions aux associations (délibération 2013-03-006)**

Monsieur le Maire présente les différentes demandes de subvention des associations pour l'année 2013. Il rappelle que le vote des sommes attribuées aux associations fait l'objet d'une délibération séparée.

Après l'exposé de Monsieur le Maire et débats, les membres du Conseil Municipal décident d'attribuer à l'unanimité pour l'année 2013 :

ASL – Football	800.00 euros	Secours Populaire	70.00 euros
ASL- Karaté	200.00 euros	Secours catholique	70.00 euros
Vélo Club Margny Les Compiègne	450.00 euros	Mémoires des chars	100.00 euros
UMRAC	150.00 euros	V.M.L. Picardie	50.00 euros
Gais Iurons	450.00 euros	Vie Libre	70.00 euros
Elus du quartier	180.00 euros	Réserve	1410.00 euros

Soit un total de 4 000.00 euros

#### **4/ Taux d'imposition 2013 (délibération 2013-03-007)**

Monsieur le Maire donne lecture de courriers en provenance des services fiscaux du département. Les bases d'imposition ont été relevées d'environ 2% par l'Etat dans le cadre de la Loi de Finances 2013. Monsieur le Maire propose de maintenir les taux de 2012.

Il précise que le produit attendu pour la commune pour 2013 doit être au minimum de 313 489 euros pour équilibrer le budget.

Après l'exposé de Monsieur le Maire et débats, les membres du Conseil Municipal décident à l'unanimité de maintenir le taux d'imposition 2012 pour l'année 2013:

	Rappel taux 2011	Rappel Taux 2012	Taux votés pour 2013	Produits attendus
Habitation	13.68 %	13.68 %	13.68 %	94 460.00 €
Foncier bâti	34.21 %	34.21 %	34.21 %	150 182.00 €
Foncier non bâti	75.99 %	75.99 %	75.99 %	68 847.00 €

Les membres du Conseil Municipal souhaitent que soit bien précisé que la revalorisation des bases, décidée dans la Loi de Finances de 2013, est une décision de l'Etat.

## **5 / Budget 2013- (délibération 2013-03-008)**

Monsieur le Maire rappelle aux membres que la commission des finances et travaux s'est réunie à deux reprises pour préparer ce budget; il est le fruit d'une concertation saine et constructive. Il remercie tous les membres pour ce travail effectué. Le Budget 2013 est un budget de préparation aux gros investissements qui attendent la commune dans les années à venir.

Le conseil municipal, après exposé de Monsieur le Maire adopte à l'unanimité par opération pour la section investissement et par chapitre pour la section fonctionnement le budget 2013, ci-après

### **INVESTISSEMENT**

<b>N°</b>	<b>OPERATIONS</b>	<b>DEPENSES</b>	<b>RECETTES</b>
<b>300</b>	P.L.U	20 000.00 €	47 000.00 €
<b>150</b>	Centre Bourg	30 000.00 €	
<b>151</b>	Immeuble COPIN-ROBERT	175 000.00 €	
<b>51</b>	Réhabilitation bâtiments communaux	192 890.00 €	47 000.00 €
<b>52</b>	Bureautique	9 600.00 €	2 613.00 €
<b>57</b>	Aménagement de voirie	70 633.27 €	12 870.00 €
<b>71</b>	Eglise	29 000.00 €	3 580.00 €
<b>96</b>	Matériel divers	21 300.00 €	
<b>98</b>	Eclairage Public	62 500.00 €	38 500.00 €
<b>OFI</b>	Opérations financières	42 000.00 €	267 680.00 €
<b>ONA</b>	Caution logement	3 200.00 €	1 200.00 €
<b>ONA</b>	Opération d'ordre	5 000.00 €	
<b>OSS</b>	Virement de la section fonctionnement		240 680.27 €
	<b>TOTAL</b>	<b>661 123.27 €</b>	<b>661 123.27 €</b>

### **FONCTIONNEMENT**

	<b>CHAPITRES</b>	<b>DEPENSES</b>	<b>RECETTES</b>
<b>002</b>	Excédent reporté		296 698.21 €
<b>011</b>	Charges à caractère général	224 000.00 €	
<b>012</b>	Charges de personnel	170 800.00 €	
<b>022</b>	Dépenses imprévues	39 617.94 €	
<b>023</b>	Virement à la section d'investissement	240 680.27 €	
<b>65</b>	Autres charges de gestion courante	229 200.00 €	
<b>66</b>	Charges financières	2 000.00 €	
<b>67</b>	Charges exceptionnelles	2 200.00 €	
<b>68</b>	Dotations aux amortissements	47 000.00 €	
<b>70</b>	Produits des services		9 300.00 €
<b>73</b>	Impôts et taxes		338 000.00 €
<b>74</b>	Dotation, participations		228 000.00 €
<b>75</b>	Autres produits de gestion courante		66 000.00 €
<b>76</b>	Produits financiers		
<b>77</b>	Produits exceptionnels		
042	Opération d'Ordre de Transfert		17 500.00 €
	<b>TOTAL</b>	<b>955 498.21 €</b>	<b>955 498.21 €</b>

## **6/ Centre de Loisirs Sans Hébergement 2013 - (délibération 2013-03-009)**

Monsieur le Maire rappelle que la Commune confie l'organisation du Centre de Loisirs sans Hébergement en juillet à une association.

Les membres du conseil municipal de La Neuville-Roy à l'unanimité décident :

- De confier à l'association « l'Aronde de l'Oise », affiliée à la Fédération Départementale Familles Rurales de l'Oise, l'organisation d'un Centre de Loisirs sans Hébergement du lundi 8 Juillet 2013 au vendredi 2 août 2013.
- de mettre à disposition de cette association des locaux : la salle des associations, le stade municipal et la salle des fêtes ponctuellement.
- d'attribuer une subvention de fonctionnement à raison de 9 euros par jour et par enfant pour un montant maximum de 5 500 euros. Cette somme sera versée comme les années passées : 40 % du prévisionnel soit 2 200 euros début juillet 2013 et le solde sur présentation d'un décompte de l'effectif présent, d'un compte d'exploitation détaillé et de copie des factures après vérification des pièces.

## **7/ Informations et questions diverses**

Monsieur le Maire informe de différentes dates de rendez-vous :

- Mercredi 27 mars – Conseil Syndical du Syndicat des Eaux de Montiers – La neuville-roy
- Samedi 30 Mars – Course aux Œufs
- Samedi 6 Avril – Goûter du CCAS
- Samedi 13 Avril – Assemblée Générale de la 2° DB
- Mercredi 1<sup>er</sup> mai – Course cycliste de l'Aronde
- Dimanche 19 mai - Brocante

Monsieur le Maire propose un tour de table.

- ✓ Monsieur VASSEUR rend compte de ses difficultés à mettre en œuvre l'aménagement du temps de travail pour la rentrée. Une concertation a été entreprise avec tous les intervenants, mais les réponses restent floues au plan des ramassages scolaires notamment. Cette semaine de 4 jours et demie sera mise en place dès la rentrée 2013-2014. Il rappelle qu'il n'y a rien d'obligatoire dans l'organisation d'un périscolaire et que la gratuité n'est pas non plus une obligation.
- ✓ Monsieur LEFEBVRE tient à préciser que la station d'épuration sera terminée pour fin avril. Il précise que le Syndicat du Moulin a contracté un nouvel emprunt pour combler les subventions non encore attribuées et permettre ainsi la poursuite des travaux. Pour la commune, les premiers travaux pourraient démarrer fin de l'année et surement début 2014.
- ✓ Monsieur VAN VOOREN demande où en est l'opération Voisins Vigilants. Monsieur le Maire répond qu'une vingtaine de citoyens a répondu favorablement à l'appel lancé. Il attend la Réponse du Sous-Préfet pour signer la convention.
- ✓ Monsieur BELLOY demande et s'inquiète pour le renouvellement du Président du Syndicat d'Assainissement du Moulin.
- ✓ Les membres du Conseil Municipal regrettent une nouvelle fois la prolifération de déchets canins sur la voie publique. Il est demandé de relancer une campagne: "J'aime mon village, je ramasse".
- ✓ Cette affiche pourrait être diffusée sur le site internet de la commune.

N'ayant plus d'informations, ni de questions, Monsieur le Maire lève la séance à 21h30.

Conformément au décret 2010-783 du 8 juillet 2010, la séance du conseil municipal du 05 avril 2012 a comporté quatre délibérations comme suit :

1	Subventions aux associations	(délibération 2013-03-006)
2	Taux d'imposition 2013	(délibération 2013-03-007)
3	Budget 2013	(délibération 2013-03-008)
4	Participation CLSH 2013	(délibération 2013-03-009)

Claude LAFFERRERE		Guillaume LABBE	
Thierry MICHEL		Jean-François VALAT	
Olivier VASSEUR		Annick KRAL	
Martine LEAL		Xavier VAN VOOREN	
Philippe LEFEBVRE		Béatrice GREVIN	
Nathalie MARCEAU		Valérie SIX	
Thomas LESUEUR		Jean BELLOY	